

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mai 2014 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets, Denise Girard et Colette Larose

MM Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot et Nicole Leblanc, commissaires

M. Jean-Pierre Picard, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 21 h 50.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

61-CE-2013-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant les points 8.1, 8.2, 8.3 *Non renforcement d'un membre du personnel enseignant*, le point 11.1 *Centre d'apprentissage personnalisé Le CAP – travaux d'amélioration de l'accessibilité* et le point 11.10 *École Saint-Jean-Baptiste – travaux d'amélioration de l'accessibilité*.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et ajournée au 6 mai 2014
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1 Contrat d'assurances – année scolaire 2014-2015
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville – réfection des salles de toilette – locaux B012 et B110
 - 11.2 École André-Laurendeau – réfection de locaux et aménagement d'une nouvelle salle de danse
 - 11.3 École Antoine-Brossard – réaménagement de trois classes incluant le désamiantage
 - 11.4 École Bel-Essor – remplacement de la tour d'eau
 - 11.5 École Félix-Leclerc – remplacement des portes S010, SE03 et des escaliers correspondants / réfection des planchers – phase I
 - 11.6 École Gentilly – réfection des murs et du plafond du gymnase
 - 11.7 École Paul-Chagnon – réfection de la chaufferie et centralisation des contrôles
 - 11.8 École Saint-Jean-Baptiste – réfection de la toiture – sections C, D, G1 et G3
 - 11.9 École Saint-Joseph – réfection des salles de toilette, phase I – locaux 004, 130 et 130A

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

- 11.10 École secondaire Saint-Edmond – travaux d'insonorisation – locaux divers
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

62-CE-2013-2014

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2014

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

63-CE-2013-2014

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2014 ET AJOURNÉE AU 6 MAI 2014

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et ajournée au 6 mai 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

64-CE-2013-2014

CONTRAT D'ASSURANCES – ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

CONSIDÉRANT que la police d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin expire le 30 juin 2014 et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler de gré à gré la police d'assurances avec le courtier actuel, soit Lemieux, Ryan & Associés;

CONSIDÉRANT la recommandation de procéder à ce renouvellement de gré à gré pour l'année scolaire 2014-2015;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Normand Héroux :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

1° **QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin procède au renouvellement du contrat d'assurances avec le courtier « Lemieux, Ryan & Associés » pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 pour une prime de 103 059\$ (avant taxes);

2° **QUE** la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de la couverture d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

65-CE-2013-2014

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE MOYNE-D'IBERVILLE –
RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE – LOCAUX B012 ET B110**

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Pincor ltée »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 083-483-44624 – Centre d'éducation des adultes Le Moyne-d'Iberville – réfection des salles de toilette – locaux B012 et B110, soit accordé à l'entrepreneur « Pincor ltée » pour un montant total de 125 146,74 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

66-CE-2013-2014

**ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU – RÉFECTION DE LOCAUX ET
AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE DE DANSE**

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) entrepreneurs ont déposé une soumission;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Régis Côté & associés, architectes, S.E.N.C. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les Constructions Claude Péloquin Inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 075-275-44617 – André-Laurendeau – réfection de locaux et aménagement d'une nouvelle salle de danse, soit accordé à l'entrepreneur « Les Constructions Claude Péloquin Inc. » pour un montant total de 278 353,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 22 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

67-CE-2013-2014

ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD – RÉAMÉNAGEMENT DE TROIS CLASSES INCLUANT LE DÉSAMIANPAGE

CONSIDÉRANT que six (6) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes (BBBL) » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les Constructions Claude Péloquin Inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Colette Larose :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 076-276-44618 – Antoine-Brossard – réaménagement de trois classes incluant le désamiantage, soit accordé à l'entrepreneur « Les Constructions Claude Péloquin Inc. » pour un montant total de 130 550,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

68-CE-2013-2014

ÉCOLE BEL-ESSOR – REMPLACEMENT DE LA TOUR D'EAU

CONSIDÉRANT que sept (7) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « Cima + S.E.N.C. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Névé Réfrigération inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 065-165-43396 – Bel-Essor – remplacement de la tour d'eau, soit accordé à l'entrepreneur « Névé Réfrigération inc. » pour un montant total de 181 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

69-CE-2013-2014

ÉCOLE FELIX-LECLERC – REMPLACEMENT DES PORTES S010, SE03 ET DES ESCALIERS CORRESPONDANTS / RÉFECTION DES PLANCHERS – PHASE I

CONSIDÉRANT que sept (7) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que sept (7) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Vincent Leclerc + Associés Architectes S.E.N.C. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal Inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Parent :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 012-020-44589 – Félix-Leclerc – remplacement des portes S010, SE03 et des escaliers correspondants / réfection des planchers - phase I, soit accordé à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal Inc. » pour un montant total de 138 470,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 7 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

70-CE-2013-2014

ÉCOLE GENTILLY – RÉFECTION DES MURS ET DU PLAFOND DU GYMNASÉ

CONSIDÉRANT que huit (8) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Vincent Leclerc + Associés Architectes S.E.N.C. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal Inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Parent :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 022-022-44591 – Gentilly – réfection des murs et du plafond du gymnase, soit accordé à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal Inc. » pour un montant total de 127 700,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

71-CE-2013-2014

ÉCOLE PAUL-CHAGNON – RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE ET CENTRALISATION DES CONTRÔLES

CONSIDÉRANT que onze (11) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux, Mongeau, J.C. Lauzon »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie St-Laurent :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 043-043-43424 – Paul-Chagnon – réfection de la chaufferie et centralisation des contrôles, soit accordé à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux, Mongeau, J.C. Lauzon » pour un montant total de 163 350,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 12 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

72-CE-2013-2014

**ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE – RÉFECTION DE LA TOITURE –
SECTIONS C, D, G1 ET G3**

CONSIDÉRANT que onze (11) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Jodoin Lamarre Pratte Architectes inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « 9165-1364 Québec inc. / Les Toitures Techni Toit »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Laganière :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 087-287-45484 – Saint-Jean-Baptiste – réfection de la toiture – sections C, D, G1 et G3, soit accordé à l'entrepreneur « 9165-1364 Québec inc. / Les Toitures Techni Toit » pour un montant total de 167 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

73-CE-2013-2014

**ÉCOLE SAINT-JOSEPH – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE,
PHASE I – LOCAUX 004, 130 ET 130A**

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Un Architecture Inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Construction Serge Bergeron & associés Inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Colette Larose :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 050-050-44625 – Saint-Joseph – réfection des salles de toilette, phase 1 – locaux 004, 130 et 130A, soit accordé à l'entrepreneur « Construction Serge Bergeron & associés Inc. » pour un montant total de 221 393,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

74-CE-2013-2014

**ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-EDMOND – TRAVAUX
D'INSONORISATION – LOCAUX DIVERS**

CONSIDÉRANT que trois (3) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « BGLA inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Constructions J. Boulais inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 018-218-44622 – École secondaire Saint-Edmond – travaux d'insonorisation – locaux divers, soit accordé à l'entrepreneur « Constructions J. Boulais inc. » pour un montant total de 147 415,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 22 mai 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

75-CE-2013-2014

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

IL EST PROPOSÉ PAR M. Normand Héroux :

D'AUTORISER les dépenses de la présidente, au montant de 142 \$, pour la période du 27 mars au 15 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22 heures.

Présidente

Secrétaire générale